



Government of Canada / Gouvernement du Canada

PROTECTED B (when completed)
PROTÉGÉ B (une fois rempli)CP / PO BOX 1816
SUCC / STN TERMINUS
QUÉBEC QC G1K 7L5 CANADA

IANRO 00000001 04

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

Statement of Old Age Security Pension Paid or Credited to Non-Residents of Canada
Relevé de la sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

NR4(OAS)

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old age security number		Non-resident account number		13	Foreign or Canadian tax identification number
	2020		1		AUS	123456789		NRF333146			
	Année		Code du bénéficiaire		Code pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse		Numéro de compte non-résident			Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1	14	Income code		15	Currency code	16	Gross Income	17	Non-resident tax withheld	18	Exemption code
Ligne		44			CAD		4,187.40		120.00		J
		Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption
Line 2	24	Recovery tax code		25	Currency code	27	Recovery tax withheld				
Ligne							0.00				
		Code de l'impôt de récupération			Code de devise		Impôt de récupération retenu				

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

IANRO

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTALName and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agentSERVICE CANADA
SECURITE DE LA VIELLESSE

SERVICE CANADA
OLD AGE SECURITY
123456789See the privacy notice on your return
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration

NR4(OAS) (20)

SC ISP-0138 nat (2020-10-01)

Attach this copy to your Section 217 Income Tax and Benefit Return
Joignez cette copie à votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217

Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

Statement of Old Age Security Pension Paid or Credited to Non-Residents of Canada
Relevé de la sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

NR4(OAS)

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old age security number		Non-resident account number		13	Foreign or Canadian tax identification number
	2020		1		AUS	123456789		NRF333146			
	Année		Code du bénéficiaire		Code pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse		Numéro de compte non-résident			Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1	14	Income code		15	Currency code	16	Gross Income	17	Non-resident tax withheld	18	Exemption code
Ligne		44			CAD		4,187.40		120.00		J
		Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption
Line 2	24	Recovery tax code		25	Currency code	27	Recovery tax withheld				
Ligne							0.00				
		Code de l'impôt de récupération			Code de devise		Impôt de récupération retenu				

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

IANRO

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTALName and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agentSERVICE CANADA
SECURITE DE LA VIELLESSE

SERVICE CANADA
OLD AGE SECURITY
123456789See the privacy notice on your return
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration

NR4(OAS) (20)

SC ISP-0138 nat (2020-10-01)

Keep this copy for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers

Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

Statement of Old Age Security Pension Paid or Credited to Non-Residents of Canada
Relevé de la sécurité de la vieillesse payée ou créditée à des non-résidents du Canada

NR4(OAS)

10	Year	11	Recipient code	12	Country code	Old age security number		Non-resident account number		13	Foreign or Canadian tax identification number
	2020		1		AUS	123456789		NRF333146			
	Année		Code du bénéficiaire		Code pays	Numéro de Sécurité de la vieillesse		Numéro de compte non-résident			Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1	14	Income code		15	Currency code	16	Gross Income	17	Non-resident tax withheld	18	Exemption code
Ligne		44			CAD		4,187.40		120.00		J
		Code de revenu			Code de devise		Revenu brut		Impôt des non-résidents retenu		Code d'exemption
Line 2	24	Recovery tax code		25	Currency code	27	Recovery tax withheld				
Ligne							0.00				
		Code de l'impôt de récupération			Code de devise		Impôt de récupération retenu				

Non-resident recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

IANRO

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTALName and address of payer or agent
Nom et adresse du payeur ou de l'agentSERVICE CANADA
SECURITE DE LA VIELLESSE

SERVICE CANADA
OLD AGE SECURITY
123456789See the privacy notice on your return
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration

NR4(OAS) (20)

SC ISP-0138 nat (2020-10-01)

Attach this copy to your Old Age Security Return of Income
Joignez cette copie à votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

If you are electing under section 217 of the Income Tax Act to report this income, attach this copy to your Section 217 Income Tax and Benefit Return.

See your Old Age Security Return of Income Guide for Non-Residents and Federal Income Tax Guide for Non-Residents and Deemed Residents of Canada for more information on how to report your income.

Box 16 - Gross income - This is your old age security pension. Enter this amount on line 11300 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return and your Old Age Security Return of Income.

Box 17 - Non-resident tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return.

Box 27 - Recovery tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Old Age Security Return of Income.

Note: If you are a resident of Canada for income tax purposes, report this income and tax withheld on your Income Tax and Benefit Return for the province or territory where you lived on December 31.

See your Old Age Security Return of Income Guide for Non-Residents and Federal Income Tax Guide for Non-Residents and Deemed Residents of Canada for more information on how to report your income.

Box 16 - Gross income - This is your old age security pension. Enter this amount on line 11300 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return and your Old Age Security Return of Income.

Box 17 - Non-resident tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return.

Box 27 - Recovery tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Old Age Security Return of Income.

Note: If you are a resident of Canada for income tax purposes, report this income and tax withheld on your Income Tax and Benefit Return for the province or territory where you lived on December 31.

Attach this copy to your Old Age Security Return of Income.

See your Old Age Security Return of Income Guide for Non-Residents and Federal Income Tax Guide for Non-Residents and Deemed Residents of Canada for more information on how to report your income.

Box 16 - Gross income - This is your old age security pension. Enter this amount on line 11300 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return and your Old Age Security Return of Income.

Box 17 - Non-resident tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Section 217 Income Tax and Benefit Return.

Box 27 - Recovery tax withheld - Enter this amount on line 43700 of your Old Age Security Return of Income.

Note: If you are a resident of Canada for income tax purposes, report this income and tax withheld on your Income Tax and Benefit Return for the province or territory where you lived on December 31.

Si vous exercez le choix prévu à l'article 217 de la Loi de l'impôt sur le revenu pour déclarer ce revenu, joignez cette copie à la Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217.

Consultez votre guide Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse pour les non-résidents et votre Guide d'impôt fédéral pour les non-résidents et les résidents réputés du Canada pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenu.

Case 16 - Revenu brut - Ceci est votre pension de la Sécurité de la vieillesse. Inscrivez ce montant à la ligne 11300 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217 et votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Case 17 - Impôt des non-résidents retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217.

Case 27 - Impôt de récupération retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Remarque : Si vous êtes un résident du Canada pour les besoins de l'impôt sur le revenu, inscrivez ce revenu et l'impôt retenu dans votre Déclaration de revenus et de prestations pour la province ou le territoire où vous résidiez le 31 décembre.

Consultez votre guide Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse pour les non-résidents et votre Guide d'impôt fédéral pour les non-résidents et les résidents réputés du Canada pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenu.

Case 16 - Revenu brut - Ceci est votre pension de la Sécurité de la vieillesse. Inscrivez ce montant à la ligne 11300 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217 et votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Case 17 - Impôt des non-résidents retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217.

Case 27 - Impôt de récupération retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Remarque : Si vous êtes un résident du Canada pour les besoins de l'impôt sur le revenu, inscrivez ce revenu et l'impôt retenu dans votre Déclaration de revenus et de prestations pour la province ou le territoire où vous résidiez le 31 décembre.

Joignez cette copie à votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Consultez votre guide Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse pour les non-résidents et votre Guide d'impôt fédéral pour les non-résidents et les résidents réputés du Canada pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenu.

Case 16 - Revenu brut - Ceci est votre pension de la Sécurité de la vieillesse. Inscrivez ce montant à la ligne 11300 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217 et votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Case 17 - Impôt des non-résidents retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration de revenus et de prestations selon l'article 217.

Case 27 - Impôt de récupération retenu - Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration des revenus pour la Sécurité de la vieillesse.

Remarque : Si vous êtes un résident du Canada pour les besoins de l'impôt sur le revenu, inscrivez ce revenu et l'impôt retenu dans votre Déclaration de revenus et de prestations pour la province ou le territoire où vous résidiez le 31 décembre.